



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

AFPA

Question écrite n° 72360

Texte de la question

M. Jean-Yves Gateaud attire l'attention de M. le ministre délégué chargé de l'enseignement professionnel sur le projet de déconcentration de l'AFPA. Le personnel de l'AFPA de l'Indre est particulièrement inquiet sur le respect de son identité nationale suite à la volonté des dirigeants de l'AFPA de déconcentrer leur association en donnant plus de pouvoir aux régions pour agir sur les programmes de formation en fonction des besoins régionaux. Cela risque de conduire à très court terme à la remise en cause des contenus de formation et des diplômes, et à la remise en cause de la gestion nationale, à une augmentation considérable des actions sous-traitées à l'extérieur, à la suppression de certaines catégories professionnelles et enfin à la remise en cause une nouvelle fois (depuis 1996) du statut du personnel. Il lui demande les intentions du Gouvernement dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Gateaud](#)

Circonscription : Indre (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72360

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : enseignement professionnel

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 février 2002, page 529